



16ème législature

Question N° : 14241	De M. David Taupiac (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Gers)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports	Tête d'analyse > Interrogations sur les tarifs de transport au regard des enjeux écologiques	Analyse > Interrogations sur les tarifs de transport au regard des enjeux écologiques.
Question publiée au JO le : 02/01/2024 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. David Taupiac interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les tarifs des transports, en particulier les prix des billets d'avion et de train. La politique tarifaire actuelle de ces deux modes de transports est difficilement compréhensible pour les usagers et mettent en évidence des incohérences préoccupantes. Ainsi un billet d'avion Toulouse - Paris aller-retour reviendra à 120 euros là où un billet de train Agen-Massy coûtera 234 euros. Ainsi cette tarification ne semble pas refléter les coûts environnementaux réels des voyages en avion (souvent associé à des émissions importantes de gaz à effet de serre) et en train (alternative plus respectueuse de l'environnement). Les usagers gersois expriment leur perplexité face à cette différence de prix, soulignant ainsi un possible déséquilibre dans la compétitivité entre les modes de transport et la préférence accordée au transport aérien en matière de coûts, avec pour conséquence de dissuader les citoyens de faire des choix écologiquement responsables. Il souhaite donc savoir quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour garantir une tarification plus équitable et en phase avec les impératifs écologiques actuels.